



Invitation presse **Signature de la convention d'agrément Etat – Région – Cress Paca**

Vendredi 9 octobre 2015 à 14 h 15

Préfecture de région-Marseille 6^e

Economie sociale et solidaire

Promotion, stratégie, financement, formation, services, développement des entreprises : une économie qui a de l'avenir en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Avec 16 623 établissements employeurs, 160 690 salariés et près de 8,5 milliards d'euros de valeur ajoutée en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ESS est à la fois ancrée sur le territoire régional et créatrice de richesses.

Depuis la loi Hamon relative à l'économie sociale et solidaire, la Chambre régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Cress Paca) est reconnue d'utilité publique.

Stéphane Bouillon,

Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône

Michel Vauzelle,

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Denis Philippe,

Président de la Chambre régionale des entreprises de l'ESS en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Vous invitent à la

Signature de la convention d'agrément de la Cress Paca Vendredi 9 octobre 2015 à 14 h 15

Préfecture de région – Boulevard Paul Peytral - Marseille 6^e

A cette occasion, des intervenants détailleront notamment la loi ESS et exposeront les leviers pour développer ce secteur, notamment par l'innovation sociale, les Pôles territoriaux de coopération économique, ou encore les achats responsables.

Contacts presse :

Cress Paca : *Isabelle Cambos - 06 15 43 23 02 - isabelle.cambos@sfr.fr*

Préfecture de région : *Tessa Frechier-Mey - 06 88 68 01 13 - tessa.frechier-mey@paca.pref.gouv.fr*

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : *Maeva Petiti - 06 42 01 64 46 - mpetiti@regionpaca.fr*